

RECHERCHES



sur la famille

Dans ce numéro

La famille à l'horizon 2020 :

Notre démarche 2

Qu'est-ce que la prospective? 5

La prospective au Québec 7

BULLETIN SPÉCIAL



9<sup>e</sup> Symposium québécois de recherche sur la famille

1<sup>er</sup> et 2 novembre 2007  
Université du Québec  
à Trois-Rivières

La famille à l'horizon  
2020



Conseil de la famille  
et de l'enfance

Québec 



Conseil de développement de la  
recherche sur la famille du Québec

# La famille à l'horizon 2020

## La démarche

Quel est l'avenir de la famille au Québec? L'importance de la famille dans la vie des gens ne fait pas de doute : elle demeure une valeur privilégiée pour les jeunes d'aujourd'hui. Toutefois, la famille contemporaine doit faire face à la mouvance des parcours conjugaux, familiaux et professionnels. La diversité des formes familiales peut être une source d'inquiétude et d'insécurité à l'égard de sa place dans la société et de son avenir. Bien que les connaissances sur la famille au Québec se soient beaucoup améliorées depuis une vingtaine d'années et que la multiplicité des formes familiales soit de plus en plus perçue comme une source de diversification, le futur de la famille demeure préoccupant. Comment l'appréhender de la manière la plus rigoureuse possible?

Le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ) et le Conseil de la famille et de l'enfance (CFE) ont cherché à créer les conditions de l'exploration prospective, afin de poser un regard sur l'avenir et collaborer à l'amélioration de la qualité des décisions à prendre en regard d'un futur souhaitable pour l'ensemble des familles. Ils ont donc entrepris une démarche prospective en vue d'identifier des tendances, des faits porteurs d'avenir, des situations critiques significatives permettant d'entrevoir, sur un court ou moyen terme, les possibles développements de la famille québécoise.

Pour mener à bien ce projet d'envergure, les deux conseils ont planifié une démarche qui sera effectuée sur deux années, correspondant à deux phases distinctes. La première phase vise à établir les jalons d'une analyse prospective appuyée de données et d'analyses scientifiques. La deuxième vise à sonder les opinions et mieux cerner les influences des différents acteurs dans l'évolution de la situation des familles à l'horizon 2020. La démarche s'inspire des travaux *Horizon 2015*, menés par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), en France. Elle s'alimente également de travaux récents menés par le Conseil de la

science et de la technologie (*Perspectives, science, technologie, société*), ainsi que par le Conseil de la famille et de l'enfance.

### La conception des scénarios

*L'année 2007 a été consacrée à la réalisation d'une première phase basée sur des données et des analyses scientifiques*

Les travaux ont débuté à l'automne 2006 par la création d'un comité conjoint, formé de membres des deux conseils. Au cours de la 1<sup>re</sup> étape, quatre groupes de personnes ont été impliqués : 1) le comité d'orientation et de suivi, composé de membres des deux conseils; 2) le comité scientifique du CDRFQ; 3) le groupe d'experts sélectionnés et 4) le groupe de travail, composé des agents des deux conseils, était chargé des travaux techniques et scientifiques. La réalisation de cette première phase s'est déroulée en suivant les trois grandes étapes de la méthode des scénarios<sup>1</sup> : la construction de la base, le balayage du champ des possibles et la réduction de l'incertitude, et enfin l'élaboration de scénarios (Godet, 2004b, 107).

### La construction de la base

« La première étape consistera à identifier les variables de toute nature, qui exercent ou sont susceptibles d'exercer une influence sur le problème étudié, à charge d'élaborer une liste des dites variables appréhendées à un niveau de désagrégation cohérent » (De Jouvenel, 2002; 11).

Le premier exercice du groupe de travail a été un exercice de conceptualisation. Il s'agissait de décomposer l'objet d'étude et son environnement en variables et composantes, afin d'apprécier toutes les dimensions et les évolutions possibles. La projection dans le temps suppose une analyse approfondie d'un ensemble de variables identifiées comme essentielles. Cet exercice de décomposition - et de recombinaison par la suite - de l'avenir de la famille avait pour objectif de clarifier le

présent et d'envisager le futur de la manière la plus rigoureuse possible. Trois questions de départ, correspondant à trois niveaux d'observation (micro, méso, macro), ont été retenues par le groupe de travail.

*I. Profil des familles de 2020.* À quoi ressemblera la famille de 2020, en regard des membres qui la composent, des ressources économiques dont elle dispose et de son organisation sociale? De plus, deux spécificités culturelles (au sens anthropologique) ont été ciblées pour l'intérêt qu'elles présentent pour mettre en perspective des diversités au niveau de l'organisation familiale : il s'agit des familles immigrées et des familles autochtones. Pour des fins d'analyse, quatre composantes reliées à ce niveau d'observation ont été retenues : sociodémographiques, socioéconomiques, familles immigrées et familles autochtones.

*II. Modes de vie des familles de 2020.* Quel sera le déroulement d'une journée en 2020 pour chacun des membres de la famille, en fonction de la diversité des formes familiales et de l'évolution des valeurs, des rôles (séparation entre vie conjugale et vie familiale, par exemple) et des fonctions familiales? Pour des fins d'analyse, six composantes reliées à ce niveau d'observation ont été retenues : diversité des formes familiales, solidarité familiale et intergénérationnelle, avenir des jeunes, enfance, situation juridique de la famille et temps familial.

*III. Contexte dans lequel vivront les familles en 2020.* Le contexte de la société québécoise en 2020 sera-t-il plus ou moins favorable aux familles? Pour des fins d'analyse, six composantes reliées à ce niveau d'observation ont été retenues : milieu de vie, tendances économiques, travail, politiques familiales et sociales, culture/valeurs et, enfin, mouvement associatif (économie sociale).

D'autres composantes auraient pu faire partie de cette exploration. Le CDRFQ et le CFE tiennent à rappeler qu'une 2<sup>e</sup> phase (en 2008)

permettra de couvrir ou d'approfondir certains aspects. Elle sera également l'occasion de mettre en perspective des aspects transversaux<sup>2</sup> qu'on aurait pu croire négligés. Il s'agit d'un découpage théorique d'une réalité complexe et aux dimensions inter-reliées. La construction de scénarios contrastés demeure l'un des objectifs de la démarche. De la prise en considération des tendances et des évolutions possibles jusqu'en 2020, l'objectif est de dégager différents visages de l'avenir de la famille, en regroupant certaines composantes.

### Le balayage du champ des possibles et la réduction de l'incertitude

La construction de la base a permis d'identifier les facteurs à considérer dans l'évolution possible de la famille. La deuxième étape visait à développer une vision prospective de chaque composante, à partir notamment de tendances observables actuellement et de données contemporaines. Pour l'étape de l'**exploration par thématique** des futurs possibles de la famille, le groupe de travail a invité des experts reconnus par le milieu scientifique. Chacun était convié à examiner le thème de sa spécialisation et développer une vision prospective de la famille, en regard de son domaine d'expertise.

Pour chacun des thèmes, des questions ont été identifiées par le groupe de travail. Ces questions thématiques, non exhaustives, ont été élaborées afin de permettre à chaque spécialiste de connaître les principaux questionnements qui ont inspiré et justifié le choix des composantes à l'étude. En somme, il s'agissait de montrer, selon leur expertise, quels seront les impacts de tel ou tel changement, les tendances observées ou anticipées au cours des 13 prochaines années sur la famille et les défis que cela pose au plan individuel et collectif.

Les experts étaient invités à exposer leur première réflexion lors d'un des six

**séminaires préparatoires** au Symposium. Ces séminaires, qui ont eu lieu de mars à septembre 2007, regroupaient deux ou trois thèmes : ils ont permis aux membres des deux conseils, en particulier au groupe de travail, d'acquérir des connaissances essentielles pour assurer l'avancement et l'harmonisation des travaux. Avant tout, ces séminaires ont offert aux experts la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs travaux respectifs. Ces travaux d'appropriation et d'échange en multidisciplinarité ont mis en place les données nécessaires à la dernière étape, soit celle de l'élaboration de scénarios.

### L'élaboration de scénarios

L'étape ultime de la première phase est sans contredit l'élaboration de scénarios présentant une image des futurs possibles de la famille en regard des **hypothèses d'évolution** pour chacun des thèmes retenus. Cette étape s'est réalisée en 2 sous étapes. Pour arriver à appréhender une image d'ensemble des futurs possibles, il est utile de concevoir, dans un premier temps, des images partielles qui formeront, dans un deuxième temps, l'image globale. Ces images partielles s'appellent des micro-scénarios.

La construction de micro-scénarios consiste à travailler sous-système par sous-système, la dynamique de chacun dépendant de l'évolution des variables clés dont on cherchera à préciser les évolutions possibles, dont le spectre sera caractérisé par des hypothèses contrastées (De Jouvenel, 2002 : 14). Trois micro-scénarios ont été élaborés pour chacun des cinq sous-systèmes aussi appelés composantes. Le **scénario tendanciel**, le plus probable, s'appuie sur la force d'inertie du système et prolonge les tendances à l'oeuvre et les dynamiques récemment enclenchées. Alors que les deux **scénarios d'anticipation**, un souhaitable et un non souhaitable pour les familles, mettent l'accent sur quelques tendances ou déséquilibres et certains faits porteurs d'avenir afin de délimiter l'espace des futurs possibles, mais dont la

vraisemblance est présente à des degrés divers. En bref, les trois scénarios pourraient être qualifiés de tendanciel, d'optimiste et de pessimiste.

Les images partielles ainsi obtenues deviennent, dans un deuxième temps, les composantes des scénarios globaux. Les scénarios globaux sont donc élaborés à partir des résultats des micro-scénarios. Ils deviennent des hypothèses composites attachées aux dimensions des scénarios globaux (ALEPH, 2004 : 11). Comme le nombre de possibilités est très élevé<sup>3</sup>, il faut ensuite définir les combinaisons cohérentes et vraisemblables, en s'imposant des critères de sélection et d'exclusion fondés sur la logique (ALEPH, 2004). Le 9<sup>e</sup> Symposium québécois de recherche sur la famille est l'occasion de diffuser les premiers résultats des scénarios de la *Famille à l'horizon 2020*.

### La consultation

*L'année 2008 sera consacrée à la réalisation de la deuxième phase, qui vise la consolidation des résultats*

La consolidation des résultats se réalisera surtout à partir d'une consultation auprès des acteurs pouvant influencer l'évolution de la famille et de son environnement. Cette phase est essentielle pour préciser les scénarios élaborés au cours de la première phase et pour les modifier au besoin, afin de les rendre plus cohérents et pertinents.

La prise en considération des opinions des acteurs est essentielle à l'identification des enjeux réels des futurs possibles des familles et des stratégies à privilégier pour favoriser les futurs souhaitables. La démarche prospective implique l'étude de l'**influence des acteurs** les uns sur les autres ainsi que sur les facteurs déterminants de l'évolution de la famille : les moyens dont ils disposent, leurs projets, leurs forces et faiblesses, les jeux d'alliance possibles ou de conflits qui pourraient s'instaurer entre eux auront

## La famille à l'horizon 2020

### La démarche

l'attention. À titre d'exemple, et sans entrer dans les détails, il est pertinent de se questionner sur les rapports de force probables entre les intérêts marchands et les intérêts familiaux : est-ce que les jeunes parents accepteront de diminuer leur temps familial au bénéfice du temps de travail, ou assisterons-nous à une contestation du sentiment - déjà bien présent chez plusieurs parents avec jeunes enfants - de manquer de temps?

La prise en compte des **stratégies des acteurs** qui cherchent à s'adapter à des phénomènes émergents est également une source d'information fort intéressante. Cela devrait

permettre d'approfondir certaines hypothèses d'évolution des tendances. Les principaux acteurs concernés par les questions touchant la famille seront invités à prendre part à cette phase : communauté scientifique, organismes communautaires, décideurs, intervenants, personnalités publiques et membres de familles. La méthodologie reste à préciser, mais on songe déjà à des *focus group* et à des entrevues semi-dirigées; idéalement, on y grefferait des données d'un sondage auprès de la population.<sup>4</sup>

Le tout culminerait par un **colloque** (prévu pour le 30 octobre 2008), qui permettrait de débattre sur les analyses et les conclusions

menées pour l'ensemble des étapes. Au terme de l'année 2008, les actions à entreprendre pour favoriser un futur souhaitable pour les familles devraient pouvoir être clairement identifiées. Par ailleurs, les réflexions et analyses effectuées au cours de ces deux années resteront un matériel de base aux travaux des deux conseils dans la poursuite de leur mission respective.

CHANTALE DUMONT

Analyste-conseil

Conseil de la famille et de l'enfance

#### NOTES

<sup>1</sup> « Mise en oeuvre et expérimentée dans des contextes très différents, la méthode a bénéficié d'améliorations successives et quoiqu'il n'existe pas d'approche unique pour construire des scénarios, elle recouvre aujourd'hui des pratiques assez homogènes. Un consensus existe, en particulier sur la nature et l'enchaînement des étapes qui jalonnent la démarche de construction des scénarios » (ALEPH, 2004 : 1).

<sup>2</sup> Le groupe de travail pense tout particulièrement à l'avenir des jeunes familles (familles avec jeunes enfants); à la diversification des parcours conjugaux et familiaux; aux différenciations dues aux situations socio-économiques; au contexte du vieillissement de la population; à la spécificité du Québec; aux choix politiques; à l'évolution des valeurs; à la participation sociale ainsi qu'à la mobilité géographique des familles; à la diversité géographique ou aux particularités régionales; à la diversité culturelle; à la réalité des familles anglophones au Québec; à la perspective internationale et aux préoccupations environnementales.

<sup>3</sup> Les combinaisons possibles se calculent en multipliant le nombre d'hypothèses composites de chaque micro-scénario. Par exemple, si on a 3 hypothèses composites provenant de 5 micro-scénarios, les combinaisons possibles sont :  $3 \times 3 \times 3 \times 3 = 243$  (Godet, 2004b).

<sup>4</sup> Les lecteurs sont invités à visiter la page Web du projet (<http://www.cfe.gouv.qc.ca/horizon2020/index.asp>) pour connaître les développements.

#### RÉFÉRENCES

ALEPH (2004). « La méthode des scénarios, outil d'une démarche prospective », *Les Dossiers d'Aleph*, n° 1, janvier. [En ligne] <http://www.plan.gouv.fr/intranet/upload/publications/documents/DossierALEPH1.pdf> (Site consulté le 23 janvier 2007).

CNAF - GROUPE DE TRAVAIL PROSPECTIVE DE LA BRANCHE FAMILLE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (2007). *Travaux de prospective sur l'environnement de la politique familiale*, Paris, Caisse Nationale des Allocations Familiales, 193 p. (Dossiers d'études; n° 93).

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (2005). « Prospective 2015 : politiques familiales et sociales », *Informations sociales*, n° 128, décembre, Paris, Caisse Nationale des Allocations Familiales, 141 p.

CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2005). *Avis. Prendre en compte la diversité des familles*, Québec, Gouvernement du Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, 133 p.

CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2004). *Avis. Vieillesse et santé fragile, un choc pour la famille*, Québec, Gouvernement du Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, 91 p.

CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2001). *Démographie et famille : les impacts sur la société de demain, les actes du colloque tenu les 28 et 29 novembre 2000*, Québec, Gouvernement du Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, 255 p.

CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (2005a). *Les préoccupations des Québécoises et des Québécois face à l'avenir : résultats de l'enquête réalisée dans le cadre du projet Perspectives STS*, Sainte-Foy, Gouvernement du Québec, Conseil de la science et de la technologie, 98 p.

CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (2005b). *Construisez leur avenir : 40 grands défis pour le Québec : rapport sur l'atelier de prospective organisé par le Conseil de la science et de la technologie les 28 et 29 octobre 2004*, Bromont, Sainte-Foy, Gouvernement du Québec, Conseil de la science et de la technologie, 68 p.

CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (2005c). *Consultation des chercheurs sur les grands défis socioéconomiques et scientifiques du Québec : rapport de l'étape 3 de Perspectives Sciences, Technologies, Société*, Sainte-Foy, Gouvernement du Québec, Conseil de la science et de la technologie, 44 p.

CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (2005d). *Les contributions possibles de la recherche à sept grands défis socioéconomiques du Québec : rapport de étape 4 de Perspectives Sciences, Technologies, Société*, Sainte-Foy, Gouvernement du Québec, Conseil de la science et de la technologie, 78 p.

DE JOUVENEL, Hugues (2002). « La démarche prospective : un bref guide méthodologique », *Futuribles*. [En ligne] <http://www.futuribles.com/pdf/guide.pdf> (Site consulté le 23 janvier 2007).

GODET, Michel (2004b). *Manuel de prospective stratégique, tome 2 : l'art et la méthode*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Dunod, 412 p. (Stratégies et management).

## La prospective : quelques précisions théoriques

### Définition de la prospective

Le mot « prospective » a des origines latines. Le verbe *prospicere* signifie regarder au loin, ou de loin, discerner quelque chose devant soi (Godet, 2004a : 5). On accorde à Gaston Berger (1896-1960) l'utilisation du mot « prospective » comme substantif. Il aurait introduit ce terme pour désigner l'ensemble des recherches ayant pour objet la construction de scénarios possibles pour l'avenir (Lugan, 2006). Dans la littérature, on retrouve différentes façons de définir la prospective. Certains auteurs mettent l'accent sur l'objet d'étude, d'autres sur les objectifs ou les fonctions, et d'autres encore sur les méthodes. Ainsi, la prospective est l'étude des avenir possibles (De Jovenel, 2002; GQP, 1982 : 3). Elle est aussi une anticipation pour éclairer l'action (Godet, 2004b : 9) et finalement une démarche pluridisciplinaire.

À l'examen, la définition de la prospective extraite de la Charte de la Société wallonne de l'Évaluation et de la Prospective (SWEP) se révèle la plus représentative de ce que souhaitent réaliser les instigateurs du présent projet :

« La prospective est une démarche rigoureuse – généralement réalisée de façon transdisciplinaire et en réseau – qui permet de déceler les tendances d'évolution, d'identifier les continuités, les ruptures et les bifurcations des variables (acteurs et facteurs) de l'environnement ainsi que de déterminer l'éventail des futurs possibles. Elle permet ainsi d'élaborer des stratégies cohérentes et d'améliorer la qualité de la décision à prendre » (SWEP, 2006).

### Caractéristiques de la prospective

Dans la littérature, on emploie le même mot pour deux sens distincts : une attitude ou approche et une méthode ou technique.

Faire de la prospective exigerait deux qualités qui semblent contradictoires mais qui sont complémentaires : imagination et rigueur. « L'imagination et la rigueur ne s'excluent pas. Il est bien évident qu'elles se combinent et se complètent. L'imagination doit nourrir la rigueur, et la rigueur donner à l'imagination l'ossature, cela va de soi » (De Bourbon-Busset, 1967 : 294).

### La prospective est-elle une discipline?

Dans la littérature, on présente rarement la prospective comme une discipline. Rares sont ceux comme Lugan qui, dans son lexique, définit la prospective comme « une discipline des sciences humaines qui s'appuie sur les fondements de l'économie, de la sociologie et de la science politique pour maîtriser les dynamiques (tendances, évolutions) et les changements qui en découlent (impacts structurels) » (Lugan, 2006 : 69-70). Ainsi, plusieurs prospectivistes soulignent qu'elle ne prétend pas s'instituer en discipline cloisonnée (Godet, 2004a : 2). Voici ce qu'ils peuvent en dire, lors d'une entrevue : « La prospective n'est pas une discipline scientifique puisqu'elle cherche à traiter des problèmes appliqués; elle n'est pas à la recherche de propriétés, de lois générales, comme la science » (Cordobes et Durance, 2004a : 8) ou encore : « La prospective n'est surtout pas une discipline, puisqu'elle est nécessairement pluridisciplinaire. C'est une démarche de stimulation de l'intelligence collective [Goux-Baudiment, Heurgon, Landrieu, 2001], qui essaie d'articuler les expertises et les expériences pour faciliter l'action collective » (Cordobes et Durance, 2004b : 7).

Pour certains, elle serait plutôt une « indiscipline intellectuelle ». C'est Pierre Massé qui serait à l'origine de cette formulation, en 1973 (Godet, 2004a : 2). Selon lui, la prospective serait née de la rencontre entre les échecs des prévisions humaines et la

nécessité d'avoir une idée du futur pour agir en stratégie. Ainsi, la prospective « est d'abord une attitude qui refuse tout aussi bien la croyance aveugle que le scepticisme paralysant, c'est ensuite une méthode qui cherche à se définir par rapport à la prévision » (Massé, 1967 : 100). Gaston Berger va dans le même sens lorsqu'il dit qu'avant d'être une méthode ou une discipline, la prospective est une attitude (Berger, 1959). C'est ce qui fait dire à Michel Godet, lors d'un entretien avec Philippe Durance, que la prospective est un art et que « pour cet art, il faut d'abord l'imagination du poète et, en plus, de la connaissance, du bon sens et une bonne dose de non conformisme » (Durance, 2004 : 10).

### La prospective exige-t-elle de l'intuition?

La prospective serait avant tout une question d'attitude à imaginer le futur et à agir en fonction de ce que nous souhaitons du futur (Julien et al., 1976 : 14). En ce sens, nous sommes tous un peu des prospectivistes dans notre vie personnelle : lorsque nous choisissons notre domaine d'étude ou lorsque nous planifions un achat important tel qu'une propriété, par exemple. Certains parleront d'intuition pour expliquer les bonnes décisions qu'ils ont prises au cours de leur existence. D'autres préféreront parler de stratégies. On concèdera facilement des qualités de stratèges ou de visionnaires aux leaders économiques qui, en oeuvrant dans le monde des affaires, se sont démarqués par l'innovation ou les bons placements.

Voir loin, voir large, analyser en profondeur, prendre des risques, penser à l'homme, tels sont les caractères de l'attitude prospective par lesquels Gaston Berger a tenté de la distinguer (Massé, 1967 : 100). En somme, la prospective est une réflexion sur l'avenir. Sa particularité est que, née dans une société scientifique et technologique, elle cherche à encadrer l'imagination par des techniques de vérification pour solidifier les conjectures

## La prospective : quelques précisions théoriques

(Cordobes, 2004a : 8). Dans le « Que sais-je? » portant sur la prospective, Thierry Gaudin présente la technique prospective comme une activité « sur mesure » de conscientisation, qui ne peut se réduire à un processus machinal. Il n'y a donc pas une méthode, mais il y a des outils (Gaudin, 2005 : 47).

Quoi qu'il en soit et peu importe les méthodes utilisées, l'objectif ultime d'une démarche prospective demeure d'éclairer les actions d'aujourd'hui en regard de leurs conséquences possibles sur nos lendemains. À l'instar de Hugues De Jouvenel, il est possible de dire que la prospective permet d'être de réels artisans d'un futur choisi, plutôt que des spectateurs, ou des victimes, d'un avenir subi (De Jouvenel, 2005 : 7).

CHANTALE DUMONT

Analyste-conseil

Conseil de la famille et de l'enfance

### RÉFÉRENCES

- BERGER, Gaston (1959). « L'attitude prospective », dans Société Internationale des Conseillers de Synthèse, *Prospective*. [En ligne] [http://www.prospective.fr/Bibliothèque/Attitude\\_prospective.htm](http://www.prospective.fr/Bibliothèque/Attitude_prospective.htm) (Site consulté le 24 mai 2007).
- CORDOBES, Jacques et Philippe DURANCE (2004a). « Les Entretiens de la Mémoire de la Prospective : Jacques Lesourne, Président de l'association Futuribles International », *Laboratoire d'Investigation en Prospective Stratégie et Organisation*, 2<sup>e</sup> éd., septembre. [En ligne] [http://www.cnam.fr/lipsor/recherche/laboratoire/data/J\\_Lesourne\\_\(entretien\)\\_v2c.pdf](http://www.cnam.fr/lipsor/recherche/laboratoire/data/J_Lesourne_(entretien)_v2c.pdf) (Site consulté le 23 janvier 2007).
- CORDOBES, Jacques et Philippe DURANCE (2004b). « Les Entretiens de la Mémoire de la Prospective : Edith Heurgon, ancienne responsable de la mission Prospective de la RATP », *Laboratoire d'Investigation en Prospective Stratégie et Organisation*, septembre. [En ligne] [http://www.cnam.fr/lipsor/recherche/laboratoire/data/E\\_Heurgon\\_\(entretien\)\\_v2.pdf](http://www.cnam.fr/lipsor/recherche/laboratoire/data/E_Heurgon_(entretien)_v2.pdf) (Site consulté le 23 janvier 2007).
- DE BOURBON-BUSSET, Jacques (1967). « Réflexion sur l'attitude prospective », *Étapes de la prospective*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 293-303 (Bibliothèque de prospective).
- DE JOUVENEL, Hugues (2002). « La démarche prospective : un bref guide méthodologique », *Futuribles*. [En ligne] <http://www.futuribles.com/pdf/guide.pdf> (Site consulté le 23 janvier 2007).
- DE JOUVENEL, Hugues (2005). « Comment être « artisan du futur »? : une réflexion sur la méthode », *Informations sociales*, n° 128, décembre, p. 6-19.
- DURANCE, Philippe (2004). « Les Entretiens de la Mémoire de la Prospective : Professeur Michel Godet, titulaire de la Chaire de Prospective industrielle du CNAM », *Laboratoire d'Investigation en Prospective Stratégie et Organisation*, septembre. [En ligne] [http://www.cnam.fr/lipsor/recherche/laboratoire/data/M\\_Godet\\_\(entretien\)\\_v1c.pdf](http://www.cnam.fr/lipsor/recherche/laboratoire/data/M_Godet_(entretien)_v1c.pdf) (Site consulté le 23 janvier 2007).
- GAUDIN, Thierry (2005). *La prospective*, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je; #3737), 126 p.
- GODET, Michel (2004a). *Manuel de prospective stratégique, tome 1 : une indiscipline intellectuelle*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Dunod, 267 p. (Stratégies et management).
- GODET, Michel (2004b). *Manuel de prospective stratégique, tome 2 : l'art et la méthode*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Dunod, 412 p. (Stratégies et management).
- GRUPE QUÉBÉCOIS DE PROSPECTIVE (1982). *Le futur du Québec au conditionnel*, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 256 p.
- GRUPE DE TRAVAIL PROSPECTIVE DE LA BRANCHE FAMILLE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (2007). *Travaux de prospective sur l'environnement de la politique familiale*, Paris, CNAF, 193 p. (Dossiers d'études; no 93).
- HELFTER, Caroline (2005). « Les artisans du futur », *Informations sociales*, n° 128, décembre, p. 63-64.
- JULIEN, Pierre-André, Pierre LAMONDE et Daniel LATOUCHE (1976). *Québec 2001 : une société refroidie*, Sainte-Foy, Éditions du Boréal Express, 213 p.
- LUGAN, Jean-Claude (2006). *Lexique de systémique et de prospective*, [France], Conseil Économique et Social Midi-Pyrénées, Section Prospective, 97 p.
- MASSÉ, Pierre (1967). « Prévion et prospective », *Étapes de la prospective*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 99-133 (Bibliothèque de prospective).
- SOCIÉTÉ WALLONNE DE L'ÉVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE (2006). *Charte de la SWEP* [En ligne] <http://www.la-swap.be/page.php?name=charte> (Site consulté le 4 octobre 2007).



## La prospective en rétrospective

Les années soixante et soixante-dix ont été caractérisées par un essor remarquable des études de prospective. La croissance économique dans le monde occidental a certainement contribué à cet essor. Les notions de « société post-industrielle », de « société de la connaissance » et, pourquoi pas, de « civilisation du loisir » y ont été proposées. Daniel Bell, Herman Kahn, Anthony Weiner, du côté américain, Jean Fourastié, Alain Touraine, Bertrand de Jouvenel, du côté français, en constituent des représentants illustres. Il faut y ajouter John Naisbitt, Jeremy Rifkin et Alvin Toffler, en deuxième vague.

Sans qu'il s'agisse encore de prospective, mais dans une philosophie de développement global, on doit d'abord mentionner l'expérience menée au milieu des années soixante dans le Bas-Saint-Laurent par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). Il s'agissait d'un effort concerté d'analyse démographique, sociale, politique d'une région, basée sur une collecte impressionnante de données, en vue de l'élaboration d'un plan de développement global de la région. L'expérience du BAEQ a été déterminante dans le développement de la réflexion prospective. Sans aucun doute, le texte de Gérard Fortin, « La société de demain : ses impératifs, son organisation », publié en 1970 comme une annexe à la Commission Rochon, constitue un document-phare. Fortin propose la notion de « société technocratique » pour définir un type de société dans laquelle « la population confie à l'État le soin de lui assurer services et biens, la définition des besoins échappe de plus en plus au seul producteur pour passer aux divers experts ou techniciens qui travaillent au service de l'État ». Il distingue ce type de société de « la société de classe » et de « la société libérale de masse ». Mais il voit poindre une « société de participation » dans laquelle des groupes de plus en plus nombreux réclament non seulement divers droits (logement, santé, etc.), mais aussi le privilège de donner leur avis sur les besoins à définir et sur les priorités à établir. Faisant le choix de cette « société démocratique de

développement », Gérard Fortin s'attarde ensuite à en définir les grandes lignes.

Parmi celles-ci, on retiendra une conception du travail qui sait faire place à l'épanouissement de chacun et à l'équilibre avec les autres sphères de vie, l'importance donnée à la participation sociale et politique, ainsi qu'à l'épanouissement de la vie culturelle. Ses prérequis sont la croissance économique, la qualité du travail et de la main-d'oeuvre, des soins de santé appropriés, un stock suffisant de logements de qualité, l'importance accordée à l'éducation, la vitalité de la vie culturelle, la sécurité judiciaire. Au plan de l'organisation politique, en plus de la présence de l'État central et des municipalités, seules véritables unités existantes à l'époque, il propose la création de régions administratives et de « zones » ou sous-régions qui deviendront les MRC; Fortin insiste aussi sur la nécessité d'organismes de consultation à chacun de ces niveaux.

Les propositions de Gérard Fortin ont exercé une influence considérable sur la mise en œuvre de la décentralisation administrative, sur la mise en place d'organismes consultatifs et de structures favorisant la participation des citoyens dans l'élaboration des politiques. L'exemple de la contribution de Gérard Fortin peut être mis en perspective avec d'autres approches prospectivistes de l'époque. On voit y poindre un dénominateur commun : un projet de société, une notion globale de la vie sociale, culturelle, économique et politique. Ce n'est pas par hasard si le sous-titre de l'ouvrage d'Alain Touraine, publié en 1969, s'intitule : *La société post-industrielle. Naissance d'une société*. Daniel Bell utilise les mêmes termes. On projetait dans l'avenir des utopies de vie en société.

Cette notion globale de société sera abandonnée dans les essais ultérieurs. On reviendra à des propos sinon plus modestes, du moins plus attachés à un certain nombre d'aspects spécifiques. On parlera plutôt de *tendances*, de *secteurs structurants*, souvent axés sur des projections économiques, démographiques, technologiques et culturelles. De

plus, plutôt qu'une société imaginée, on fera appel à des scénarios, c'est-à-dire à un éventail de futurs possibles et non pas à une seule ligne directrice.

Au Québec, après les travaux de Gérard Fortin, le premier véritable ouvrage de prospective à paraître utilise également la notion de société post-industrielle, dont il fait d'ailleurs la critique (Julien et al., 1976). Néanmoins, on tente de dégager ce que seront la démographie, l'économie et les valeurs d'un « Québec post-industriel »; si l'hypothèse centrale est la prospective d'une « société refroidie » (vieillesse accélérée, inquiétudes au plan de l'économie, effritement des valeurs, etc.), on suggère également d'autres scénarios possibles : une version plus optimiste, la version « rose », dans laquelle les indicateurs sont positifs; la version « noire », aux allures de décadence; la version « grise » (climat tendu, appauvrissement, retours en arrière), et une version douce, axée autour de l'autarcie économique, de la consommation responsable et des valeurs de communication.

Quelques années plus tard, « Le groupe québécois de prospective » faisait paraître, en 1982, son ouvrage *Le futur du Québec au conditionnel*, toujours avec 2001 comme horizon. Cette publication faisait suite à des travaux menés dans le cadre de l'OPDQ (Office de planification et de développement du Québec, précisément influencée par la pensée de Fortin); ces travaux ont fait l'objet d'une diffusion en 27 volumes, entre 1977 et 1979, sous le titre *Prospective socio-économique du Québec*. La démarche prospective est décrite sommairement, des éléments de méthodologie apparaissent. Cette fois, on s'attarde aux principales variables classiques : économie, espace, technologie, ressources, etc. Parmi celles-ci, relevons ce qui est souligné à propos des valeurs; les « tendances lourdes et les faits porteurs d'avenir » portent notamment sur la sociale-démocratie comme idéologie, la présence systématique de l'État, la formation permanente, la remise en question du travail, une « nouvelle consommation culturelle ». Au terme de ces

## La prospective en rétrospective

analyses, on propose un « scénario tendanciel » que l'on juge le plus probable, un scénario normatif appelé « un Québec maximal » (dans lequel, par exemple, l'indépendance politique est obtenue), et « un Québec de pointe », lieu de toutes les utopies. Dans le scénario tendanciel, il est intéressant de noter que l'on prévoyait, en 1982, pour l'an 2000 un redéploiement industriel douloureux pour le Québec (délocalisation des industries), l'importance des nouvelles technologies, le début du vieillissement de la population et de la main-d'oeuvre, une absence de consensus et une plus grande diversité au plan des valeurs, le déclin de Montréal et le renouveau des régions. Dans ces deux ouvrages présentant la prospective du Québec à l'horizon 2001, de la famille, point question!

La plupart des travaux de prospective menés dans les années soixante-dix et quatre-vingt ont ainsi mis l'accent sur des grands phénomènes de société, autour des transformations du travail, de l'économie ou de l'éducation, en matière de changements technologiques. À part l'intérêt porté aux questions démographiques, on constate que la place des transformations familiales demeure marginale.

Une dizaine d'années plus tard, dans la décennie de mille neuf cent quatre-vingt-dix, à l'instigation de quelques ministères et institutions gouvernementales, un groupe universitaire de prospective était créé, signe d'un début d'institutionnalisation de ce champ d'analyse et de recherche (Groupe prospective et transfert technologique, 1994). Le groupe vise cette fois l'année 2005 comme horizon de réflexion. Il s'appuie sur une problématique assez sommaire de ce que représente la démarche prospective. Les grandes tendances en matière de technologie, d'économie, de démographie et de culture sont rappelées. Cette fois, le domaine de la famille est longuement évoqué, on fait état des changements du cadre familial (diversité des formes familiales, croissance des familles monoparentales, etc.) et de la montée de formes de vie en dehors du contexte familial.

On propose trois *images* du Québec en 2005 : le « business as usual », scénario projetant les tendances observées en 1993 sans rupture significative; « une deuxième image contrastée » se veut de nature plus optimiste et fait état d'une démographie dynamique, d'une main-d'oeuvre qualifiée, d'une société qui maintient sa cohésion; quant à la troisième image, elle reprend les mêmes secteurs en mettant l'accent sur les difficultés et les ruptures (problèmes démographiques, détérioration du marché de l'emploi, etc.).

L'ouvrage le plus complet sur la question des tendances du Québec est certainement celui publié par l'Institut québécois de recherche sur la culture, en 1990 (Langlois *et al.*, 1990). Mais plutôt que de prospective et de scénarios de développement, l'ouvrage offre un panorama global, appuyé sur des séries statistiques détaillées, dont il tente de dégager de manière inductive est-il précisé, les *tendances*, définies comme des vecteurs de changement. Point de type de société à l'horizon, mais une approche pragmatique qui fait le tour des grands indicateurs, présentés et analysés un à un et dont on tente de dessiner les lignes directrices.

Il faut reconnaître que les notions de base et les caractéristiques de la démarche prospective ont peu été élaborées dans les documents publiés au Québec. Cependant, dans la décennie de quatre-vingt-dix tout particulièrement, des réflexions de plus en plus structurées ont été faites à propos de la démarche prospective, notamment autour de la revue *Futuribles* et des travaux de Hugues de Jouvenel. Plus récemment, le Conseil de la science et de la technologie a lancé un projet de type prospectif appelé « Perspectives STS ».

Comme l'indique le site Web du Conseil, la démarche se divise en deux grandes phases. La première, qui s'est achevée au printemps 2005, a permis de définir les grands défis socioéconomiques, axés autour des questions de santé, de lutte contre la pauvreté, d'énergie, de ressources renouvelables, de formation et d'innovation. Cette phase a

donné lieu à la publication de quatre rapports. La seconde phase a débuté à l'automne 2005 et devrait se dérouler jusqu'en 2007. Elle vise à concevoir et à mettre en place des stratégies pour permettre le développement de la recherche, son transfert et son appropriation autour des défis socioéconomiques retenus.

GILLES PRONOVOST

Directeur

Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec

### RÉFÉRENCES

BELL, Daniel (1976) *Vers la société post-industrielle*, Paris, Robert Laffont, 446 p.

Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), *Plan de développement, région-pilote, Bas-St-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine* (1966) Mont-Joli, Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, 10 volumes.

Conseil de la science et de la technologie (2005) *Perspectives/STS*, (4 rapports disponibles sur le site du Conseil : [www.cst.gouv.qc.ca](http://www.cst.gouv.qc.ca))

FORTIN, Gérald (1970) *La société de demain : ses impératifs, son organisation*, Québec, Gouvernement du Québec, Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, annexe 25, 99 p.

Groupe québécois de prospective (1982) *Le futur du Québec au conditionnel*, Chicoutimi, Gaëtan Morin, 256 p.

Groupe prospective et transfert technologique, Québec 2000+. *Une prospective du Québec à l'aube d'un autre siècle*, (avril 1994) Montréal, INRS Urbanisation, 469 p.

JULIEN, Pierre-André, LAMONDE, Pierre et LATOUCHE, Daniel (1976) *Québec 2001. Une société refroidie*, Sillery, Boréal Express, 213 p.

LANGLOIS, Simon *et al.* (1990) *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 667 p.

LÉTOURNEAU, Esther et THIBAUT, Normand (2006) *L'évolution démographique et le logement au Québec, rétrospective 1991-2001 et perspectives 2001-2051*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 152 p.

Office de la planification et du développement économique du Québec (OPDQ) (1977 à 1979) *Prospective socio-économique du Québec*, Collection Études et recherches, Québec, Éditeur officiel, 27 tomes.

TOURAINÉ, Alain (1969) *La société post-industrielle. Naissance d'une société*, Paris, Denoël, 315 p.

## Travaux de prospective en regard des politiques familiales

### Prospective 2015. Politiques familiales et sociales

La Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), en France, a consacré, en décembre 2005, un numéro de son périodique *Informations sociales* (#128) à la prospective des politiques familiales et sociales, à l'horizon 2015 (sommaire téléchargeable au <http://www.cnaf.fr>; dans « Publications », sous « Informations sociales » : #128). Dans ce dossier, il est question de la méthode prospective - de ses applications et de ses implications - ainsi que des étapes de la démarche entreprise en 2004 par la CNAF afin « de mettre en évidence les grands facteurs de transformation des politiques familiales et de dessiner les scénarios d'évolution des politiques envisageables » (p. 20). On y présente des exemples de ces scénarios, en soumettant des hypothèses relatives au(x) futur(s) des familles, tantôt optimistes, tantôt plus pessimistes, via la démographie, la protection sociale et le logement, notamment.

On se questionne également sur l'avenir du droit de la famille et sur l'évolution à venir des nouvelles techniques de reproduction, sur le jeu de ses acteurs et sur ses enjeux. La conciliation travail-famille n'est pas en reste : on consacre un chapitre à discuter sur l'élaboration de politiques familiales qui minimiseraient les tensions entre les responsabilités familiales et les obligations professionnelles des parents. De plus, on s'intéresse aux tendances socioéconomiques actuelles car, chacun le sait, même si « l'avenir n'est jamais le simple prolongement du passé, il n'en est pas pour autant déconnecté » (p. 73). Il est aussi question de l'évolution de la politique intérieure française, aux registres du social, du politique et du culturel, sur fond d'histoire nationale. Sans oublier l'étude du mode de vie (post)moderne révélé par les nouvelles

pratiques alimentaires et les tendances de consommation! Bref, ce dossier dédié à la prospective aborde des problématiques variées, dont la portée pour l'avenir peut varier également. Toutefois, toutes les contributions poursuivent un même but : « l'anticipation au service de l'action et, en l'occurrence, d'une véritable politique familiale » (p. 130).

### Travaux de prospective sur l'environnement de la politique familiale

Cette même CNAF a rendu public, en juin 2007, son volumineux rapport intitulé « Travaux de prospective sur l'environnement de la politique familiale » (téléchargeable au <http://www.cnaf.fr>; dans « Publications », sous « Dossiers d'études » : #93), faisant suite au numéro d'*Informations sociales* ci-haut mentionné. On débute en soulignant le fait que la politique familiale : 1) s'inscrit dans un environnement en mutation; 2) est un investissement pour l'avenir et 3) que ses effets doivent être mieux évalués pour mieux évoluer (p. 6). Les thèmes étudiés pour illustrer cet environnement en mouvance sont : le vieillissement de la population, la décentralisation des services publics, la gouvernance sociale, l'évolution des rapports au sein de la famille, la diversification des situations familiales, la solidarité intergénérationnelle et l'attachement aux valeurs fondatrices de la sécurité sociale. Les objectifs poursuivis par l'investissement dans une politique familiale que l'on veut actuelle et actualisée sont, quant à eux : la compensation financière des charges des familles; la conciliation travail-famille, l'épanouissement des enfants et des jeunes; le développement des services pour les familles et l'accompagnement des familles plus vulnérables (*Idem.*). Afin de tenter de mesurer l'efficacité de la politique familiale française, on se prête

à un exercice de comparaison avec les mesures des politiques d'autres pays européens : s'il n'est pas aisé de dégager, en absolu, les bienfaits imputables à la politique familiale française, le point de vue relatif permet d'en apprécier les particularités.

En gros, le rapport traite d'économie (croissance économique, emploi et travail, revenus des ménages, épargne et consommation, éducation et formation, finances publiques), de démographie (fécondité, immigration, migrations), de modes de vie et d'aspirations sociales (valeurs sociétales, participation citoyenne, dynamiques territoriales) mais aussi de politiques sociales (logement, lutte contre l'exclusion, sécurité sociale). Tout ça dans un esprit de projection pour l'organisation d'un futur pas si lointain. On termine en proposant quatre scénarios des « futurs possibles ». Après ce « balayage du spectre des possibles, dit-on, il sera temps de discuter de ce qui est souhaitable, avant d'élaborer une stratégie d'évaluation, de proposition, de communication » (p. 191). Car il y a une différence entre ce qui est « possible » et ce qui est « souhaitable », mais encore plus en regard de ce qui est « réalisable »...

ÉLIZABETH COUTU

Agente de recherche et de communication  
Conseil de développement de la recherche  
sur la famille du Québec

## Politiques familiales

DAMON, JULIEN (2006) *LES POLITIQUES FAMILIALES*,  
PARIS, PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, COLLECTION « QUE SAIS-JE? », #3776, 127 P.

Cet ouvrage, condensé comme le sont les autres volumes de la collection « Que sais-je? », porte sur les politiques familiales françaises, tout en abordant aussi certaines mesures de politiques étrangères. D'entrée de jeu, Julien Damon pose la question qui sous-tend tout son propos : « Qu'appelle-t-on politique familiale? ». Il soutient que la réponse ne va pas de soi, et qu'il y a autant de vision de ce qu'est une politique familiale qu'il y a de perception de ce qu'est la famille, ou du moins, de ce qu'elle devrait représenter. Pour lui, « l'expression est, en quelque sorte, une facilité de langage pour rassembler des dispositifs nés à diverses époques, conçus avec des objectifs variés, appuyés sur des conceptions différentes, désignant désormais un mécano sociofiscal particulièrement obscur pour ses experts, ses gestionnaires et, surtout, ses bénéficiaires » (p. 3). « L'ambition de cet essai, ajoute-t-il, est de proposer un peu de lumière et d'ordre pour mieux saisir la portée, le contenu, les finalités et les résultats des politiques familiales » (*Idem.*).

Tout d'abord, Damon mentionne que les politiques familiales sont « des programmes publics qui identifient les familles comme cible d'actions mises en œuvre pour avoir un impact sur les ressources des ménages, sur la vie quotidienne des enfants et des parents, sur les partages et les équilibres domestiques, voire sur les structures familiales elles-mêmes et sur la dynamique démographique d'un pays » (p. 4). Ce qui sous-tend ces interventions publiques, à la base, touche au soutien à la natalité et à la réduction des inégalités : ces deux dimensions étant, selon lui, parfois opposées et pas aussi distinctes que cela. L'auteur utilise le pluriel quand il parle de politique familiale, car il y a pluralité des mesures, des acteurs en jeu, des familles, des besoins. On ne parle plus de la famille, mais des familles, et la politique familiale française ne prend toute sa couleur que lorsqu'on la compare avec les autres politiques

européennes. Sans oublier l'affiliation politique de ceux qui en assure la mise en œuvre, qui en teinte les dispositions, plurielles. Ce qui fait dire à Damon que « gauche et droite, conservateurs et progressistes des deux camps ne s'affrontent plus véritablement sur la légitimité et les fondements des politiques familiales, mais sur leurs curseurs, leurs paramètres et leurs moyens » (p. 5-6).

L'ouvrage est divisé comme suit : le premier chapitre porte un regard historique sur la politique familiale française, afin d'en situer les racines, peut-être pour mieux saisir les ramifications de ses nombreuses branches. Le second chapitre traite de la « consistance et de la densité » du système français, caractérisé, comme le dit l'auteur, « par le panachage de ses idées, de ses acteurs et de ses vecteurs » (p. 6). Le troisième chapitre est consacré aux divergences et aux convergences européennes en matière de politique familiale (voir à ce propos l'ouvrage de Linda Hantrais, recensé dans le présent bulletin), « mettant à jour la variété des modes d'intervention, mais également le caractère commun des enjeux et des problématiques » (*Idem.*). Enfin, le quatrième et dernier chapitre présente les défis qui attendent la politique familiale française, et sur lesquels on doit tabler les pistes d'avenir : la gestion de la famille instituée en « risque social », la complexité de la gouvernance ainsi que l'accompagnement des citoyens vieillissants. Car, comme l'affirme Damon dans sa conclusion, « avec la question des familles, et celles des politiques familiales, c'est principalement d'enfants et, toujours, d'avenir qu'il s'agit » (p. 124).

ÉLIZABETH COUTU

Agente de recherche et de communication  
Conseil de développement de la recherche  
sur la famille du Québec

## Conséquences du vieillissement

GODET, MICHEL ET MARC MOUSLI (2006) VIEILLISSEMENT, ACTIVITÉS ET TERRITOIRES À L'HORIZON 2030, PARIS, LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE, RAPPORT NO. 63, 296 P.

Cet ouvrage, que l'on peut télécharger au [www.cae.gouv.fr/rapports/063.htm](http://www.cae.gouv.fr/rapports/063.htm), est le fruit d'une vaste étude portant sur les conséquences du vieillissement de la population française : conséquences sur la croissance démographique, bien entendu, mais aussi sur les activités de production, sur l'évolution des services publics, sur l'occupation du territoire, sur l'urbanisme, etc. Car si « le vieillissement est souvent considéré sous l'angle des finances publiques et de la croissance, [...] il a des conséquences sur tous les aspects de la vie économique et sociale » (page d'accueil de la présentation du rapport; [www.cae.gouv.fr/rapports/063.htm](http://www.cae.gouv.fr/rapports/063.htm)).

C'est la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) et le Conseil d'analyse économique (CAE) qui ont mandaté, en 2004, un groupe de prospectivistes, composé d'universitaires et de praticiens, pour analyser les nombreuses conséquences à venir du vieillissement des Français. Plus précisément, pour « étudier l'impact du vieillissement de la population sur le maintien et le développement des activités de production, de commerce et de services dans les territoires, à l'horizon 2030, en portant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises (moins de vingt salariés) » (p. 9). Ce qui supposait « une approche prospective, c'est-à-dire globale, anticipatrice et systémique » (p. 10).

On a répondu à cette demande de projection dans un futur rapproché en développant trois scénarios contrastés, mais plausibles, précise-t-on: le « gris », le « noir » et le « rose ». Le *scénario gris*, plutôt neutre, est celui « de la continuité sans inflexion des tendances lourdes » (p. 19). C'est ce qui arrivera si la tendance actuelle se maintient : mais ce n'est pas un *statu quo* tout à fait neutre, il faut le dire, car quand les choses stagnent, d'ordinaire elles n'ont pas tendance à s'améliorer... Le *scénario noir*, plutôt pessimiste, en est un « dans lequel la société française s'enfonce dans la guerre des âges » (*Idem.*), c'est-à-dire où les « jeunes » et

les « vieux » se battent pour les ressources et le pouvoir, et au sein duquel l'individualisme est roi. Les plus vieux ne veulent pas se retirer, pour ne pas perdre leurs prérogatives, et les plus jeunes peinent à se frayer une place. Le *scénario rose*, franchement optimiste, est marqué par « l'âge d'or des cheveux gris » (*Idem.*), et dans lequel les personnes âgées peuvent choisir de continuer de travailler ou de prendre leur retraite, laissant la place aux jeunes, formés et maîtrisant la technologie. Ces scénarios, qui sont résumés globalement ici mais qui sont développés plus en détail dans le rapport, ont servi de cadrage aux réflexions du groupe: à chaque scénario correspond une vision d'avenir, qui le fait plus sombre ou plus lumineux.

L'ouvrage se divise en deux parties : la première présente les trois scénarios, qui vont du noir au rose. La seconde expose « Neuf tendances et incertitudes », « Cinq conséquences pour les activités et les territoires », « Deux grands enjeux et quatre objectifs » et passe « De l'anticipation aux pistes d'actions ». De plus, 24 fiches techniques étayées viennent détailler, chiffres et références à l'appui, le tableau brossé par le groupe de prospectivistes, en précisant les données relatives à diverses problématiques, notamment l'augmentation de l'espérance de vie, les migrations et la mobilité de la population, les relations intergénérationnelles, les loisirs et occupations des personnes âgées ainsi que les services de proximité. Ces fiches comptent pour deux tiers du volume : c'est dire la précision de l'exercice de prospective. Une bibliographie variée (livres, articles de revues, rapports, thèses et compte rendus de colloques) vient combler ceux qui voudraient pousser encore plus loin la réflexion!

ÉLIZABETH COUTU

Agente de recherche et de communication  
Conseil de développement de la recherche  
sur la famille du Québec

## Les jeunes et le travail

BOURDON, SYLVAIN ET VULTUR, MIRCEA (SOUS LA DIRECTION DE) (2007),  
*LES JEUNES ET LE TRAVAIL*, QUÉBEC, LES ÉDITIONS DE L'IQRC, 308 P.

Si les expressions pour en parler passent de « jeunes » à « jeunes adultes », de « chômeurs » à « travailleurs », le vocabulaire utilisé n'est pas indifférent. Les orientations de l'Observatoire Jeunes et Société, d'où se recrutent les principaux collaborateurs de cet ouvrage, sont à l'effet que loin de constituer un « problème », les jeunes doivent être considérés comme des acteurs de leur propre vie, susceptibles d'élaborer les stratégies nécessaires tout au long de leur parcours scolaire et professionnel. Dès le premier chapitre, Madeleine Gauthier a le mérite de souligner que les jeunes chômeurs, souvent considérés comme « victimes », ont progressivement été vus à travers les transformations du marché du travail, mettant au premier plan l'insertion professionnelle ainsi que la place du travail dans l'univers des jeunes. À cet égard, le texte de Jacques Hamel est significatif; dans l'industrie du multimédia, où l'expérience acquise « sur le tas » est fortement valorisée, où les changements d'entreprise sont fréquents, le travail « contribue sans nul doute à accentuer l'individualisme des jeunes quand, se fondant sur les compétences acquises de leur propre chef, ils y trouvent une raison à leur esprit d'initiative et d'entreprise individuel » (p. 79). D'ailleurs, comme le rappelle Jacques Roy dans un autre texte, les jeunes ont depuis longtemps fait l'expérience de la « conciliation travail-étude », puisqu'ils s'insèrent progressivement sur le marché du travail dès le niveau secondaire et que, bien maîtrisé, ce temps de travail ne constitue pas un obstacle à leur cheminement scolaire: les petits boulots donnent rapidement accès à la consommation, élargissent leurs expériences de vie et leurs réseaux. Ces jeunes se sont « adaptés ».

Une autre situation très caractéristique est décrite dans le chapitre 8, rédigé par Claude Trottier et Madeleine Gauthier, consacré au cheminement des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires. Partant du postulat « selon lequel les jeunes qui interrompent leurs études sont, comme les autres jeunes, des acteurs de leur insertion en dépit des multiples déterminants de leur réussite scolaire et des contraintes auxquelles ils ont à faire face dans le marché de l'emploi » (p. 176), on y apprend que la majorité d'entre eux, conscients de l'importance de la formation scolaire, reprennent tôt ou tard un certain cycle

d'études adaptées à leur cheminement, et que « plus de la majorité de ceux qui ont participé à notre étude ont réussi à se stabiliser ou sont en voie de l'être » (p. 189). Ils sont également capables de déployer des stratégies diversifiées, de maintenir une certaine autonomie et de se donner des projets de vie réalisables.

Tout n'est pas rose au pays des jeunes, puisque la précarité, le travail atypique, les disparités de traitement, l'exclusion de la protection sociale sont au rendez-vous, comme le décrit bien Jean Bernier, dans un texte très documenté. C'est sans compter le bilan plutôt triste en matière de santé et de sécurité au travail: Elena Laroche et Jean-Pierre Brun montrent qu'à ce chapitre, ce sont les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui sont les plus à risque.

Bref, comme l'écrit Daniel Mercure dans la postface, nous avons bien affaire à un « phénomène social total », permettant de penser les sociétés contemporaines à travers les rapports des jeunes au travail. Ainsi, il est évident que l'émergence de nouveaux modèles de travail est inscrite dans les stratégies d'entreprise, la montée du travail atypique, l'étendue de la durée de l'insertion professionnelle... dont les jeunes font les frais. Mercure rappelle encore « l'un des changements culturels les plus profonds qui distinguent notre époque », à savoir la plus grande imprévisibilité des trajectoires professionnelles et des cycles de vie, les discontinuités inscrites au cœur de la vie quotidienne (p. 290). Il mentionne également que « la signification accordée au travail n'est compréhensible que si elle est insérée dans un *ethos* plus global de la vie, soit dans le cas présent un *ethos* marqué par une quête d'épanouissement personnel, d'autonomie personnelle et sociale et d'édification de liens sociaux » (p. 293), se traduisant notamment par une certaine distanciation par rapport à un trop fort engagement dans la seule activité de travail.

GILLES PRONOVOST

Directeur

Conseil de développement de la recherche  
 sur la famille du Québec

## Politiques familiales

HANTRAIS, LINDA (2007) *SOCIAL POLICY IN THE EUROPEAN UNION*, 3<sup>e</sup> ÉDITION, PALGRAVE MACMILLAN, 289 P.

Linda Hantrais est bien connue ici, notamment pour son livre *Family Policy Matters*, dans lequel elle dresse une typologie des politiques familiales dans l'Europe des 25; nous en avons fait une recension dans un précédent bulletin de recherche, publié à l'occasion de notre colloque de 2006 portant sur les politiques familiales et le bien-être des enfants (disponible au [www.uqtr.ca/cdrfq](http://www.uqtr.ca/cdrfq), à la rubrique « Activités du Conseil », sous « Publications »). Hantrais a également publié en 2006, à la Documentation française, un ouvrage sur l'évaluation de la recherche publique en sciences humaines et sociales. Cette publication s'inscrit dans la continuité de ses recherches dans le domaine des politiques sociales européennes. Signe de l'intérêt que suscitent ses travaux, cette 3<sup>e</sup> édition, mise à jour, fait suite aux deux premières, publiées en 1995 et en 2000.

Comme à son habitude, l'auteure utilise un style clair, rédige des chapitres bien structurés et s'appuie sur une connaissance approfondie des politiques européennes. Pour chacun des thèmes qu'elle aborde, le lecteur pourra identifier l'essentiel des documents pertinents à l'échelle européenne. De manière générale, elle montre bien que la création de l'Union européenne s'appuyait au départ sur des objectifs essentiellement économiques. L'intérêt pour des politiques sociales a émergé progressivement à partir des années quatre-vingt-dix sous l'impulsion, souligne-t-on, de Jacques Delors. La santé, la sécurité au travail, la protection sociale, les politiques en matière d'éducation (particulièrement les reconnaissances de diplômes universitaires, puis la formation professionnelle), les politiques d'égalité entre hommes et femmes ont constitué le socle de départ. Se sont ajoutées les politiques familiales, puis les problèmes démographiques et l'aide aux personnes âgées, les questions de pauvreté et d'inclusion sociale. Y a-t-il pour autant une politique sociale européenne commune? Pas tout à fait, puisqu'en ce domaine, le principe de subsidiarité semble la règle, l'affirmation des différences nationales est maintes fois réaffirmée, tout comme le dialogue et la coopération. L'Europe peine à s'entendre sur des valeurs communes.

On le voit bien dans le domaine des politiques familiales (chapitre 5) et dans les politiques de soutien aux personnes âgées (chapitre 7). Dans son ouvrage sur les politiques familiales, Linda Hantrais avait bien montré la réticence des États à se donner une vision commune, puisque ce champ relève de leur compétence exclusive, la conséquence étant l'étendue des horizons, allant de politiques « familialisées » à des politiques « défamilialisées », le consensus minimum portant sur les questions démographiques et les changements dans les structures familiales. Aucune référence directe à une quelconque politique familiale n'est d'ailleurs faite dans le traité de l'Union et dans ses modifications ultérieures. Le thème de la famille s'est malgré tout imposé, mais de manière indirecte, autour des questions d'équité des rapports hommes-femmes, notamment dans l'emploi, et de soutien aux plus démunis. À tel point qu'il n'y a pas encore consensus sur la standardisation des données, ainsi que sur la collecte ou non de certaines d'entre elles en raison de tabous persistants chez certains États membres. L'absence de consensus sur la définition de la famille explique son corollaire, l'absence de politiques familiales européennes, même si dans de nombreux États diverses mesures législatives et juridiques ont été implantées, par exemple pour l'assouplissement des règles du divorce et le soutien aux familles ayant de jeunes enfants. Hantrais conclut que c'est la réalité changeante des familles européennes qui a contraint les États à des changements de nature politique, législative et juridique.

De peu d'intérêt lors de la création de l'Union, les changements démographiques ont incité très tôt les États européens à s'intéresser au vieillissement de leur population respective. Il est significatif cependant que la question soit surtout abordée sous l'angle de la discrimination envers les personnes handicapées et les retraités, de même que dans la considération de leurs conditions de vie. Dans les dernières années, le coût croissant des régimes de retraites a pris de plus en plus d'importance. Peu d'États européens, est-il précisé, ont mis en place des

programmes de protection en matière de santé pour les plus âgés. Quant aux questions de solidarité intergénérationnelle, elles se sont imposées à leur tour, mais de manière indirecte, et souvent sous la forme d'appels à l'équité entre les générations. Au total, Linda Hantrais conclut à ce chapitre que si des différences profondes marquent les politiques nationales européennes, les défis du vieillissement ont amené les États à échanger davantage sur le sujet, à repenser leurs politiques sociales et même à redéfinir ce que l'on entend par « séniors » et « solidarité intergénérationnelle ».

Le dernier chapitre tente une évaluation rétrospective de 50 années de politiques sociales européennes. On en conclut que la notion de politiques sociales a clairement émergé progressivement, alors qu'elle ne constituait pas vraiment une préoccupation de départ; on l'a vue de plus en plus comme indissociable des politiques économiques, elle s'est imposée autour des questions d'inégalité, de protection sociale, de solidarité. Si le principe de subsidiarité constitue un obstacle à la création de consensus et à l'harmonisation des politiques nationales, on affirme malgré tout qu'après 50 ans de développement des politiques sociales européennes, celles-ci ont acquis pleine reconnaissance de leur importance. L'élargissement de l'Union constitue un défi de taille pour l'harmonisation des politiques et la création de consensus. Hantrais n'en pense pas moins que pour répondre aux défis du 21<sup>e</sup> siècle, l'Union européenne n'aura d'autre choix que de rechercher la convergence dans ses politiques. Elle envisage que l'on adoptera une approche pragmatique, basée sur la diffusion de standards nationaux, plutôt que sur l'adoption de règles communes imposées par des cadres législatifs contraignants.

GILLES PRONOVOST

Directeur

Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec

## Sites commentés

### LIPSOR

<http://www.cnam.fr/lipsor>

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), via son Laboratoire d'Investigation en Prospective Stratégie et Organisation (LIPSOR), a pour mission « de former, orienter et accompagner les adultes tout au long de leur vie active; innover avec un dispositif de recherche technologique; diffuser la culture scientifique et technique et accompagner le développement des compétences des personnes et de la compétitivité des entreprises » (Site Web du LIPSOR, en page d'accueil : <http://www.cnam.fr/lipsor>).

L'avantage de ce site est que plusieurs publications, récentes et pertinentes, peuvent y être téléchargées (gratuitement et en version PDF), dont les articles de presse suivants : « La France aide-t-elle assez les familles? », « Pas de croissance durable sans enfants », « Les célibataires : les femmes diplômées sont plus actives et moins fécondes », « Les parents se séparent, les enfants trinquent! », « Impôts : les enfants sont les grands oubliés de la réforme », « Pauvres familles nombreuses », « La famille, une affaire publique » et « Les blessés de la route familiale ».

De plus, les Cahiers du LIPSOR, également téléchargeables, contiennent des titres fort intéressants concernant la prospective, comme ceux-ci : « Prospective stratégique, problèmes et méthodes », « La boîte à outils de prospective stratégique », « L'ANAH à l'horizon 2010 : la réorganisation stratégique d'une agence publique par la prospective participative » et « Vieillesse et logement : enjeux et nouvelles tendances à l'horizon 2030 ». Allez fureter sur ce site : vous y ferez de belles découvertes si vous vous sentez « apprenti prospectiviste »!

### Carrefour du Futur.

Regard vers le 3<sup>e</sup> millénaire

<http://csiweb2.cite-sciences.fr/derosnay>

Ce site Web, opéré par Joël de Rosnay (systémicien-prospectiviste) est une mine d'or pour qui s'intéresse aux nouvelles technologies de l'information et des communications et à leurs impacts, présents et à venir, sur la vie des individus et des collectivités. De Rosnay porte également un regard prospectif sur plusieurs autres thématiques, dont l'écologie, l'économie, l'éducation, la santé et le monde du travail. Son site contient de nombreux textes et extraits vidéo à télécharger, notamment ceux-ci : « Le Web : quels scénarios? Interview sur l'avenir d'Internet », « Internet, dix ans de révolution », « La société de l'information au 21<sup>e</sup> siècle » ainsi que « Le mariage d'Internet et de la télévision. Une voie possible pour la télévision de demain ». De même que la série de quatre conférences prononcées par l'auteur en 2006, sous le thème « 2016 : scénarios du futur », à savoir : 1) L'Internet du futur; 2) Biologie, santé, médecine; 3) Énergie et développement durable; 4) Environnements intelligents et interfaces homme/machine. Comme dans tout bon site dédié au transfert des connaissances, la section intitulée « Sites Web du futur » contient des hyperliens vers d'autres sites traitant de thématiques semblables.

Un plus pour l'internaute curieux : De Rosnay nous renvoie au blog ([www.scenarios2020.com](http://www.scenarios2020.com)) présentant son dernier ouvrage, ayant pour titre : « 2020 : scénarios du futur. Comprendre le monde qui vient », où l'on peut télécharger le sommaire et des extraits de l'ouvrage en question, et où l'on nous suggère également de nombreux liens Internet nous permettant d'approfondir les différents chapitres du bouquin. L'approche est interactive et multimédia, les nouvelles ressources du Web venant compléter le mode papier, plus conservateur. Un site original, résolument tourné vers l'avenir!

ÉLIZABETH COUTU

Agente de recherche et de communication  
Conseil de développement de la recherche  
sur la famille du Québec

## Pour poursuivre la réflexion...

ATTALI, Jacques (2006) *Une brève histoire de l'Avenir*, Paris, Éditions Fayard, 432 pages.

BARBIERI MASINI, Eleonora (2000) *Penser le futur. L'essentiel de la prospective et de ses méthodes*, Paris, Dunod, 184 pages.

CNAF (2005). « Prospective 2015. Politiques familiales et sociales », *Informations sociales*, n° 128, décembre 2005 (Pour télécharger le sommaire du numéro : [www.cnaf.fr](http://www.cnaf.fr), dans la section « Publications », sous « Informations sociales », cliquez le n° 128).

DE JOUVENEL, Hugues (2002) *La démarche prospective : un bref guide méthodologique*, 24 pages ([www.futuribles.com/pdf/guide.pdf](http://www.futuribles.com/pdf/guide.pdf)).

DONNAT, Olivier et LÉVY, Florence (2007) *Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques (à l'horizon 2020)*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, collection Prospective, 32 pages. (<http://www.culture.gouv.fr/deps>).

GAUDIN, Thierry (2005) *La prospective*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je? », n° 3737, 128 pages.

GODET, Michel (2001) « De la rigueur pour une indisciplinisme intellectuelle », dans J. Lesourne et C. Stoffaës (sous la dir.), *Prospective stratégique d'entreprise. De la réflexion à l'action*, Paris, Dunod, 2<sup>e</sup> édition, 416 pages ([http://www.cnam.fr/lipsor/lips/articles/pressendisziplinisme\\_intellectuelle.pdf](http://www.cnam.fr/lipsor/lips/articles/pressendisziplinisme_intellectuelle.pdf)).

GODET, Michel (2006) *Le choc de 2006. Démographie, croissance, emploi. Pour une société de projets*, Paris, Odile Jacob, Nouvelle édition, 320 pages.

GODET, Michel et SULLEROT, Evelyne (2005) « La famille, une affaire publique. Tiré à part », *Futuribles*, n° 310 (juillet-août 2005), 19 pages ([http://www.cnam.fr/lipsor/lips/articles/presse/futuribles\\_familles\\_mges.pdf](http://www.cnam.fr/lipsor/lips/articles/presse/futuribles_familles_mges.pdf)).

GODET, Michel (2007) *Le courage du bon sens. Pour construire l'avenir autrement*, Paris, Odile Jacob, 416 pages.

GODET, Michel (2007) *Manuel de prospective stratégique. Tome 1 : une indisciplinisme intellectuelle; Tome 2 : l'art et la méthode*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Dunod, 296 et 448 pages.

GODET, Michel et DURANCE, Philippe (2007) *Prospective stratégique : problèmes et méthodes*. 2<sup>e</sup> édition, Cercle des entrepreneurs du futur, Cahiers du LIPSOR n° 20, 101 pages ([http://www.cnam.fr/lipsor/recherche/laboratoire/data/cahier\\_num20\\_lipsorprospective\\_strat.pdf](http://www.cnam.fr/lipsor/recherche/laboratoire/data/cahier_num20_lipsorprospective_strat.pdf)).

Groupe de travail Prospective de la branche Famille de la Sécurité sociale. *Travaux de prospective sur l'environnement de la politique familiale*. Dossiers d'études n° 93 CNAF, juin 2007, 193 pages (téléchargeable sur le site de la CNAF, au [www.cnaf.fr](http://www.cnaf.fr), dans la section « Publications », sous « Dossiers d'études », cliquez le n° 93).

« La prospective. Art ou disciplinisme? », *Business Digest*, supplément n° 117, mars 2002, 12 pages. (<http://www.cnam.fr/lipsor/lips/articles/presse/bdlaprospective.pdf>).

ROY, Laurent et BERNIER, Jean (2006) *La politique familiale, les tendances sociales et la fécondité au Québec : une expérimentation du modèle nordique?* Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 110 pages.

Ne manquez pas le prochain **colloque** - organisé conjointement par le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ) et le Conseil de la famille et de l'enfance (CFE) - qui aura lieu le **30 octobre 2008**, à l'Université du Québec à Trois-Rivières! On y débattrà des scénarios de prospective du Québec et de la famille à l'horizon 2020, présentés lors de ce 9<sup>e</sup> Symposium et ayant fait l'objet de consultations.

Les informations relatives à ce colloque seront diffusées en cours d'année sur le **site Web** du CDRFQ ([www.uqtr.ca/cdrfq](http://www.uqtr.ca/cdrfq)).

Vous pourrez également suivre l'évolution du projet *La famille à l'horizon 2020* sur la page Web créée par le CFE ([www.cfe.gouv.qc.ca/horizon2020/index.asp](http://www.cfe.gouv.qc.ca/horizon2020/index.asp)).

Surveillez la publication des **Actes du 9<sup>e</sup> Symposium**, prévue pour le printemps 2008! L'ouvrage reprendra, de façon plus approfondie, les conférences et les séances plénières du symposium, en plus d'inclure un chapitre inédit sur les scénarios de prospective.

Merci à nos généreux **commanditaires** et à nos **partenaires**, sans qui la tenue de ce 9<sup>e</sup> Symposium québécois de recherche sur la famille n'aurait été possible!

- Ministère de la Famille et des Aînés
  - Fondation Lucie et André Chagnon
  - Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)
  - Ministère des Affaires municipales et des Régions
  - Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
  - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
  - Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
  - Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC)
  - Confédération des syndicats nationaux (CSN)
  - Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
  - Ministère de la Justice
- 
- Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec
  - Université du Québec à Trois-Rivières



est le bulletin de recherche du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec.

Le Conseil a pour mission de promouvoir la recherche sur la famille et de contribuer à la diffusion et à la mise en application de ses résultats dans les milieux de pratique.

#### Éditeur

**Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ)**

80, chemin du Passage, suite 340  
Trois-Rivières (Québec) G8T 2M2

Tél. : 819 373-3300

Site Internet : [www.uqtr.ca/cdrfq](http://www.uqtr.ca/cdrfq)

Courriel : [cdrfq@bellnet.ca](mailto:cdrfq@bellnet.ca)

#### Comité exécutif

Jean-Pierre Lamoureux, président  
Chantal Royer, vice-présidente  
Victor Bilodeau, secrétaire  
Jocelyne Moreau, trésorière  
Gilles Pronovost, directeur général

#### Coordination

Élizabeth Coutu, agente de recherche et de communication

#### Graphisme

Lucile Baril

#### Imprimerie

Imprimerie Dupont

#### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN : 1481-0271